

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 28 (1883)  
**Heft:** 5

**Artikel:** Pourquoi nous n'aurons point de fortifications  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-347941>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 13.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

seur revêtu de planches minces ou même de toile d'emballage remplit le même résultat, la vitesse restante après le passage à travers la neige étant insignifiante.

3<sup>e</sup> Qu'un revêtement en neige de 60 cm., appliqué à une barrière ou à une palissade, la garantit efficacement, au-delà de 400 mètres. Ces expériences démontrent que des ouvrages en neige, si faciles à construire en hiver, offrent autant de résistance que les ouvrages en terre de la fortification improvisée.

Nous nous proposons de les renouveler avec de la neige fraîche, naturelle, moins dense. Déjà nous avons remarqué qu'à 1100-1200 m. la balle ne pénètre dans un champ de neige que de 40 à 45 cm.

*Le Rapporteur,*<sup>1</sup>

E<sup>le</sup> MONTANDON, major d'artillerie.

Ste-Croix, 13 février 1883.

## POURQUOI NOUS N'AURONS POINT DE FORTIFICATIONS

Sous ce titre la *Schweiz. Milit. Zeitung*, de Bâle, du 15 avril 1882, a publié un article que nous croyons utile de faire aussi connaître à nos lecteurs, car il constitue certainement un des précieux documents à classer dans les archives de la question des fortifications suisses. Nous n'avons pas à relever quelques passages et assertions très contestables de cette pièce ; ceux de nos lecteurs qui daignent se rappeler comment nous avons envisagé la question se chargeront aisément de ce soin, surtout s'ils se tiennent au précepte que nous avons toujours suivi en la matière : c'est à dire qu'autant *une* bonne place de guerre peut être utile à un pays qui possède *une* armée, autant une multitude de petites et grandes fortifications répandues sur tout le territoire, y compris l'extrême frontière, (comme celles de la France, par exemple) est nuisible à toute armée et à tout état y cherchant un appui quelconque.

La question des fortifications est chez nous de vieille date, car de tout temps, en Suisse aussi bien qu'ailleurs, les militaires intelligents ont reconnu que, sans fortifications, la conduite d'une guerre défensive est impossible, et qu'une armée de milices, à cause de sa faible culture tactique, et beaucoup plus qu'une armée permanente, a besoin de points d'appui. Néanmoins pendant

<sup>1</sup> Ce rapport est rédigé sur les notes de M. le lieutenant d'infanterie Emile Jaccard.

tout ce temps, on n'a rien ou presque rien fait pour fortifier le pays. Cela peut paraître étonnant, mais cela tient à diverses causes que nous prendrons la liberté de développer brièvement ici.

### I

Beaucoup d'hommes politiques, qui n'ont, en fait de militaire, que des connaissances superficielles, contestent l'absolue nécessité de fortifications pour la défense du pays et pour en détourner la guerre. Si c'est déjà le cas chez ceux qui conduisent le char de l'Etat, combien plus ne doit-on pas le rencontrer chez les simples citoyens et chez les militaires peu versés dans la science de la guerre (lesquels croient cependant pouvoir porter un jugement sur toutes choses !)

### II

On craint les frais qu'occasionneraient les fortifications. Et cela d'autant plus que ceux qui doivent en décider ne sont pas à même de juger si ces frais seront faits à bonne enseigne et si les travaux qui en seront l'objet seront bien exécutés. Comme un fantôme menaçant reste d'ailleurs toujours le danger que les fortifications ne remplissent pas leur but. — Et plutôt que de se tromper, on préfère ne rien faire du tout. De cette manière, on a au moins l'avantage d'épargner l'argent que les fortifications auraient coûté.

La tendance à ne rien faire du tout dans la question des fortifications est puissamment encouragée par la présentation de projets qui ne sont nullement en rapport avec les moyens disponibles et les ressources du pays.

### III

Il n'y a chez nous aucun militaire qui ait donné, par des prestations hors ligne, une garantie suffisante que l'on ne ferait pas fausse route. Aucun ne peut prétendre que l'on accepte sans réserve ses propositions comme justes. — Nous n'avons point de généraux comme Moltke, Radetzky, Napoléon 1<sup>er</sup>, etc., qui aient donné des preuves incontestables d'un talent éminent dans l'art de la guerre.

Aucun militaire ne peut, par l'autorité de son nom et le poids de ses services militaires, étouffer les cent objections que, à tort ou à raison, on peut éléver contre tout projet.

## IV

Il semble naturel que là où aucun officier ne jouit, à lui seul, de la pleine confiance nécessaire, on confie la solution de la question pendante à un certain nombre d'hommes, regardés à tort ou à raison comme particulièrement qualifiés pour cela. Suivant que le choix des autorités sera plus ou moins heureux le résultat sera aussi plus ou moins bon.

Quoique la réunion d'un certain nombre d'hommes intelligents en une commission ait quelque chose de séduisant, on ne doit cependant pas oublier que ces petites intelligences ne se laissent pas fondre en une seule grosse.

Suivant la composition de la commission, suivant les talents militaires de ses membres et leurs connaissances en stratégie, en tactique et dans l'art des fortifications, divers projets, bons ou mauvais, seront présentés et défendus avec opiniâtreté. Suivant le talent oratoire des auteurs de projets, suivant la considération dont ils jouissent et le nombre de leurs adhérents, enfin suivant la plus ou moins grande intelligence de la majorité des membres de la commission, l'un ou l'autre projet réunira la majorité des voix. Qu'il soit pour cela le meilleur et le plus pratique, personne ne le pense. La minorité tient fermement à un autre projet et donne en sa faveur des raisons très concluantes. C'est alors aux Conseils, composés, il est vrai, de grands politiques, mais non pas, en général, de grands militaires, à décider entre les deux projets (s'il n'y en a pas encore davantage). On peut admettre que les Conseils seront assez prudents, vu l'importance de la question, pour ne pas la décider eux-mêmes. — La suite en est qu'une nouvelle commission est nommée pour examiner la question et le jeu continue de la même manière. Personne n'est plus content de cela que ceux pour qui les dépenses militaires sont une abomination et qui, par suite, ne veulent pas entendre parler de fortifier le pays. Il est alors très commode de dire que les militaires doivent d'abord s'entendre sur la question des fortifications et que seulement après cela, les fonds nécessaires pourront être votés. Plus la commission est nombreuse, plus il est difficile qu'elle arrive à une entente. Jamais les membres de la commission n'arriveront à être tous du même avis. Si les lois fédérales ne pouvaient être édictées que lorsque tous les membres des Conseils seraient parfaitement d'accord, le bon peuple suisse serait bien moins tourmenté par de nouvelles lois.

## V

Le manque d'un plan de défense oppose à l'établissement de fortifications réellement utiles au pays un obstacle presque insurmontable. Il faut qu'on sache tout premièrement de quelle manière on veut diriger la défense pour pouvoir déterminer les points où doivent être élevés des travaux, et quel but chacun d'eux doit remplir.

On ne peut commencer par bâtir des forts et ensuite d'après ceux-ci organiser le plan de défense. Ce serait comme si on voulait faire d'abord l'habit, demandant que d'après celui-ci le corps prenne sa forme et ses dimensions. Toutefois, nous ne voulons pas aujourd'hui développer ce point. Mais quand même le plan de défense sur les quatre fronts d'opération, ainsi que celui de tous les travaux de fortification, seraient prêts et mis en rapport avec les moyens dont nous disposons, nous ne pourrions pas encore regarder comme écartées toutes les difficultés qui s'opposent à l'exécution de la fortification du pays.

## VI

L'établissement de fortifications, dans un temps de profonde paix, paraît à beaucoup d'hommes, d'ailleurs bons patriotes, une dépense inutile. Selon eux on ferait de cet argent un meilleur emploi en construisant des routes, des chemins de fer, qui facilitent le commerce et la circulation et par là augmentent le bien-être du pays, ou encore en créant des institutions de bienfaisance et des écoles, etc., etc. Pourquoi jeter des millions à des terrassements et à l'acquisition de canons dont on n'a pas besoin, et avec lesquels tout au plus les artilleurs de position, pour faire aussi quelque chose, brûleraient de très coûteuses munitions ?

Si l'on a un jour besoin de fortifications, il sera toujours temps, prétendent-ils, de commencer à fortifier. Avec le patriotisme de notre population, jeunes et vieux prendront part au travail. Et pour l'acquisition de gros canons, de munitions etc., on ouvrira un crédit illimité. Mais des fortifications élevées ainsi à la hâte et précipitamment pourront-elles résister ? Et tout d'abord est-ce que, dans ce siècle de chemins de fer, l'ennemi nous laissera le temps de les exécuter ? Mais quand encore il commetttrait cette faute, ce qu'il est bien difficile d'admettre, où prendrons-nous l'artillerie nécessaire pour armer ces fortifications ? Pourrons-nous faire une commande à l'étranger, alors que l'exportation du ma-

tériel de guerre, de quelque espèce que ce soit, est défendue ? Mais même à supposer qu'elle fût permise, cette commande ne pourrait être effectuée qu'un ou deux ans après. Pourrons-nous défendre ces fortifications avec de l'artillerie de campagne ? Ou bien s'imagine-t-on que nous pourrions établir en quelques jours une fonderie de canons comme celle d'Essen.

Ainsi donc, en admettant que nous puissions encore à la dernière heure éléver des fortifications, il nous manquerait la grosse artillerie pour les armer.

Si le danger de guerre dont on était menacé disparaît, les adversaires de l'organisation militaire et des fortifications sont triomphants. Voyez, disent-ils alors, nous n'avons besoin ni de fortifications ni de troupes pour être épargnés par la guerre. — Et lorsqu'on a couru le plus grand danger d'une violation du territoire par une armée étrangère, on oublie bien tôt ce que nos troupes, favorisées d'un rare bonheur, ont accompli. En 1871, plus de 80,000 soldats étrangers étaient internés en Suisse et, trois ans plus tard, un membre du Conseil national osait dire « qu'il craignait l'armée suisse plus que l'ennemi » -- et une autre fois encore : « on parle toujours de protéger les frontières, mais qu'on me montre une fois un ennemi ».

On a poussé l'oubli volontaire si loin qu'après une couple d'années, on n'a plus voulu savoir que les internés seraient, sans nos troupes, devenus des ennemis. Leur marche à travers la Suisse occidentale aurait appris à connaître en pleine mesure les horreurs de la guerre.

Mais à peine l'angoisse est-elle passée que personne ne songe plus à la nécessité d'une armée et encore moins à celle de fortifications. Cependant celles-ci sont, d'après notre pleine conviction, l'unique moyen de préserver notre pays de devenir, lors de la première grande guerre qui se fera, le champ de bataille des armées étrangères.

## VII

Il n'est pas raisonnable de compter sur d'heureux coups du sort tels qu'il s'en est produit en 1871, et qui ont permis à notre armée relativement très inférieure de décider une situation qui, dans des circonstances ordinaires, aurait de beaucoup dépassé ses forces.

Depuis la guerre franco-allemande de 1870-71, le danger que notre pays devienne le théâtre de la première grande guerre qui éclatera, s'est encore accru (??!!) par suite des changements

politiques et militaires qui se sont produits dès lors. Il ne sert de rien de faire comme l'autruche dont on dit qu'elle cache sa tête pour ne pas voir le danger. Le temps viendra où nos yeux s'ouvriront, mais ce sera trop tard.

Ce ne sont pas seulement les traîneurs de sabre, (comme on désigne ironiquement les officiers fidèles à leur devoir qui ont chaudement à cœur l'honneur de la patrie) qui prétendent que les fortifications sont nécessaires au maintien de notre indépendance politique.

Les journaux militaires allemands et français nous ont chanté sur tous les tons ce que la Suisse a à attendre d'avoir négligé de se fortifier. Nous ne mentionnerons ici que l'article de la *Deutschen Heeres-Zeitung* et celui du *Journal des sciences militaires* qui ont fait dernièrement le tour de notre presse politique et ont été commentés de diverses manières par messieurs les journalistes,

Ce n'est donc pas simplement notre opinion individuelle que nous exprimons en disant : « Si la Suisse ne veut pas reconnaître et faire ce qui est absolument nécessaire à sa sûreté, elle devra expier amèrement, dans un temps peut-être peu éloigné, sa longue négligence. » Ce n'est pas un Allemand, mais un officier suisse qui dit cela, répétant ce que cent autres ont dit avant lui.

Quand ce sera trop tard, quand le manque d'intelligence des nécessités du moment et l'absence de l'esprit de sacrifice auront porté leurs fruits, alors personne ne rira plus des traîneurs de sabre.

### VIII

Ne serait-il donc pas possible de tirer du passé un enseignement salutaire ; ne peut-on donc devenir sage qu'à ses propres dépens ?

Quelque temps avant la chute de l'ancienne Confédération, la société suisse des officiers étudiait avec zèle la question des fortifications. Cette question formait un des principaux objets à l'ordre du jour de la réunion de 1786 à Sursée. Mais leurs propositions portèrent alors aussi peu de fruit qu'elles paraissent vouloir en porter cent ans plus tard. Les dures leçons elles-mêmes semblent tomber chez nous facilement dans l'oubli. Dans le livre du Dr Théodore de Liebenau : « Le vieux Lucerne » nous lisons à la page 9 :

« Après le grand soulèvement des paysans en 1653, pendant lequel d'abord les rebelles, puis les troupes du gouvernement campè-

rent sur le Gütsch, le colonel Louis Pfyffer fit la proposition de fortifier Lucerne et en particulier de faire entrer le Gütsch dans la ligne de défense. Après la seconde guerre de Villmergen, alors que Lucerne pouvait s'attendre à une attaque de la part des cantons primitifs, cette idée fut reprise. On ne voulait pas proprement faire de Lucerne une forteresse, mais l'assurer contre un coup de main. C'est pourquoi on proposa d'élever des travaux de fortification sur le Gütsch, près d'Inseli, près d'Allenwinden et sur la Reuss, et de consacrer à ses constructions le trésor de l'Etat, les pensions de l'étranger et éventuellement aussi de lever un impôt pour cet objet. En 1714, le plan fut soumis à l'examen d'une commission. Celle-ci étudia la chose tellement à fond que l'ancienne Confédération eut le temps de s'écrouler, et que Lucerne dut mettre bas les armes devant une attaque subite avant que la commission eût achevé la discussion du plan de fortifications.

Nous voulons espérer qu'une pareille dure punition sera épargnée à la Suisse. Cependant les lecteurs de cet article diront : A quoi nous servent ces considérations, puisque ce sont seulement les difficultés de solution de la question qui nous arrêtent? — Vous voulez quelque chose de positif ; eh bien, en voici :

## IX

Il y a déjà bien des années que dans cette feuille a été démontrée la nécessité de fortifier le pays, comme aussi les difficultés d'exécution de cette œuvre. Ce que nous demandons aujourd'hui devrait être depuis longtemps. C'est :

1<sup>o</sup> L'achat d'une artillerie de position en rapport avec les exigences du temps présent.

2<sup>e</sup> Achat d'un grand dépôt d'outils et de matériel pour les travaux de fortification.

Si nous n'avons point de gros canons, nous ne pourrons pas défendre les fortifications projetées, ni même les retranchements que nous élèverons en tous cas.

Si nous n'avons pas une grosse provision d'outillage de fortification, nous ne pourrons point éléver de retranchements.

L'achat de grosse artillerie et d'un dépôt d'outils devrait d'autant moins être renvoyé que, dans les dernières années, on a épargné un demi-million sur le budget militaire. Cette épargne sera bénie si elle est consacrée d'une manière pratique à quelque dépense militaire urgente.